



## Assemblée générale

Distr. limitée  
11 décembre 2002  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-septième session Cinquième Commission

Point 112 de l'ordre du jour

#### Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

#### Projets de décisions présentés par le Vide-Président à l'issue de consultations officielles

##### A

#### **La situation en Amérique centrale : moyens d'établir une paix ferme et durable et progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement : Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala : incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/57/L.27/Rev.1**

La Cinquième Commission, ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général<sup>1</sup> et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>2</sup>, décide d'informer l'Assemblée générale qu'au cas où elle adopterait le projet de résolution A/57/L.27/Rev.1, des crédits supplémentaires d'un montant de 11 631 400 dollars au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) et d'un montant de 1 359 000 dollars au titre du chapitre 32 (Contributions du personnel), compensé par l'inscription d'un montant de 1 359 000 dollars au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel), devraient être ouverts au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003.

---

<sup>1</sup> A/C.5/57/30.

<sup>2</sup> A/57/7/Add.21.



**B**  
**La situation en Amérique centrale : moyens d'établir  
une paix ferme et durable et progrès accomplis vers  
la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie  
et de développement : incidences sur le budget-programme  
du projet de résolution A/57/L.20**

La Cinquième Commission, ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général<sup>3</sup> et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>4</sup>, décide d'informer l'Assemblée générale qu'au cas où elle adopterait le projet de résolution A/57/L.20, des crédits supplémentaires d'un montant de 182 900 dollars au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) et d'un montant de 41 400 dollars au titre du chapitre 32 (Contributions du personnel), compensé par l'inscription d'un montant de 41 400 dollars au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel), devraient être ouverts au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003.

**C**  
**Situation des droits de l'homme au Myanmar : incidences  
sur le budget-programme du projet de résolution A/C.3/57/L.48**

La Cinquième Commission, ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général<sup>5</sup> et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>6</sup>, décide d'informer l'Assemblée générale qu'au cas où elle adopterait le projet de résolution A/C.3/57/L.48, des crédits supplémentaires d'un montant de 163 900 dollars au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) et d'un montant de 65 200 dollars au titre du chapitre 32 (Contributions du personnel), compensé par l'inscription d'un montant de 65 200 dollars au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel), devraient être ouverts au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003.

---

<sup>3</sup> A/C.5/57/28.

<sup>4</sup> A/57/7/Add.20.

<sup>5</sup> A/C.5/57/27.

<sup>6</sup> A/57/7/Add.23.